

# FEUILLE D'INFORMATION N°14 MARS 2013



EN PARTENARIAT AVEC



Siège : 324, rue St Bernard  
73500 Villarodin-Bourget  
Tél. : 06.87.36.15.93

[www.vivre-en-maurienne.fr](http://www.vivre-en-maurienne.fr)

## ÉDITO

Par Philippe DELHOMME, fondateur de *RÉAGIR!*

Il est des instants de passage, de changement. De 1999 à 2013, Réagir ! comme « veilleur » ou « vigie » a œuvré pour alerter et éveiller les consciences aux côtés de Vivre en Maurienne et d'autres associations. Avec Éric Lanoë et André Champion, Réagir ! fut une sentinelle qui s'est engagée, s'est indignée et a été une force de proposition, souvent à contre courant, parfois incomprise. Le bien fondé de notre combat s'est opposé aux mensonges, aux promesses jamais tenues et aux silences, absences voire complicités de certains élus et des médias locaux. Une association est à l'avant-garde pendant que les édiles gèrent les affaires courantes.

Notre monde est vraiment malade. Il est atteint de gigantisme effréné et de schizophrénie aigüe.

Gigantisme des tunnels qui sont doublés au Fréjus, au Gothard et au Mont Blanc (?). Gigantisme des camions qui sont passés de 40 à 44 tonnes avant les 60 tonnes prévues. Gigantisme des coûts avec 26 milliards d'euros pour le Lyon-Turin. Gigantisme des entreprises avec l'éventuelle fusion entre l'ATMB et la SFTRF.

Schizophrénie avec la pollution qui s'installe et croît chaque hiver dans les vallées alpines et les 42 000 morts prématurées (10 fois plus que les accidents de la route) enregistrées en France par la pollution atmosphérique. Schizophrénie avec le fort désir de croissance économique pour sortir de la crise et l'espoir de préserver l'environnement et la qualité de vie.

La peur est devenue le moteur de nos sociétés et le profit l'objectif prioritaire. Les catastrophes environnementales et les scandales de santé se multiplient. Les leçons du passé se sont enlisées dans l'excitation et les perspectives de profits toujours plus grands.

Notre force a toujours résidé dans l'union avec d'autres associations partout en Europe. Aux côtés de Vivre en Maurienne, l'association des associations a permis de créer un réseau local avec l'Anti CAC, inter-vallées comme au Mont Blanc avec l'ARSMB, national avec la FNAUT, FNE, Greenpeace et international avec Montagna Nostra, Alp action et ITE.

Dans l'économie, les transports touchent toutes les activités, tous les secteurs humains et environnementaux. Tout est lié. Il est donc apparu indispensable de rassembler nos deux associations pour accentuer notre combat, pour mettre en lumière les aberrations de ce système économique fou qui n'engendre aucune équité ni durabilité.

La volonté résolue et le bénévolat de militants devenus experts, sont la base, la richesse de la société civile.

Merci aussi aux nombreux adhérents qui furent à nos côtés, qui nous ont encouragé et nous ont fait confiance. Avec Vivre et Agir en Maurienne, nous défendrons notre bout de montagne comme ailleurs un bout de bocage ou un bout de plage.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### *Vendredi 19 avril 2013*

*20h00*

*Mairie*

## *St Michel de Maurienne*

**VENEZ  
NOMBREUX**

## FRÉJUS : CHRONIQUE D'UN DOUBLEMENT ANNONCÉ

Dès l'origine, chacun avait bien compris que les arguments « bidon » avancés pour justifier la **largeur démesurée de la « galerie de sécurité » du Fréjus** cachaient la volonté d'en faire un 2<sup>ème</sup> tube de circulation. Le silence de certains élus fut d'ailleurs assourdissant.

Tous les rapports d'expertise concluaient à la nécessité d'abris rapprochés pour sauvegarder les vies humaines ce qu'aurait permis une galerie de 4 mètres. Or, en dépit de déclarations vertueuses sur la sécurité, on mettra, à force de tergiversations, 16 ans (\*) pour construire ces indispensables 34 abris de sécurité.



On savait bien aussi que la Convention Alpine ratifiée par la France interdisait d'augmenter la capacité des tunnels transfrontaliers et que cette grossière ficelle permettrait de contourner l'obstacle.

Malgré l'incapacité du Préfet à justifier les 8 mètres de large au lieu des 4 mètres du projet initial, les tribunaux ont estimé que les associations (\*\*) n'apportaient pas les preuves d'une volonté de doubler le tunnel. Le jugement du 12 avril 2012 concluait : « **la galerie de sécurité a pour objectifs de mettre en conformité le tunnel du Fréjus (...) et de permettre l'acheminement rapide et commode des secours (...).** » Le doublement du Fréjus était balayé par la phrase : « les pièces du dossier d'enquête d'utilité publique n'envisagent nullement une telle hypothèse. »

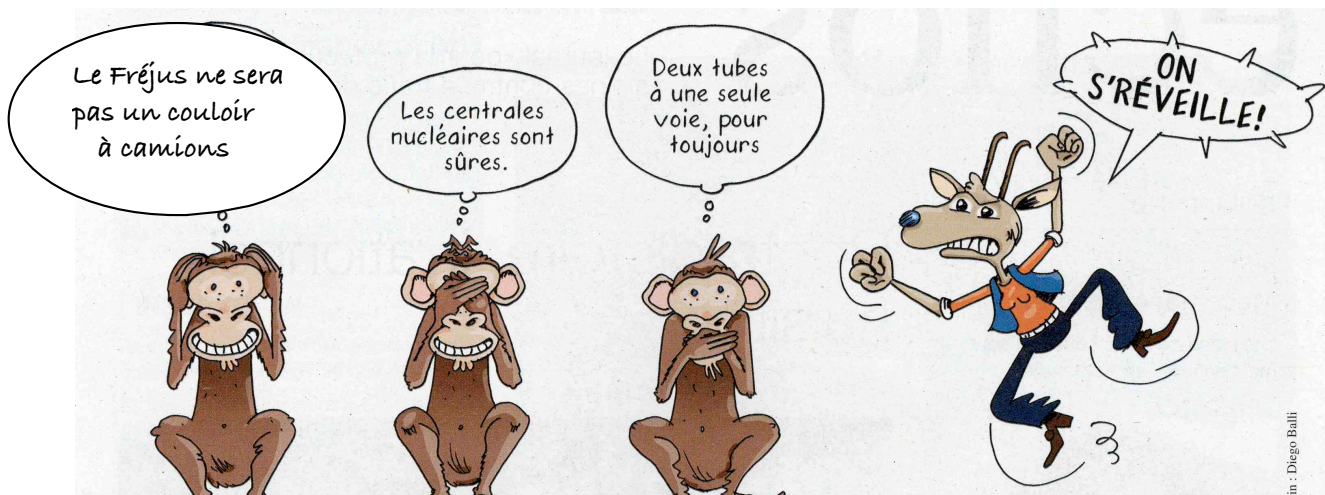
Deux mois après le jugement du Tribunal Administratif, la société italienne : SITAF annonçait la réalisation d'études *ad hoc*. Enfin, les gouvernements entérinaient la décision d'ouvrir ce 2<sup>ème</sup> tube à la circulation routière, lors du sommet Franco-Italien du 3 décembre 2012. Extrait : « **les 2 ministres des transports ont décidé de séparer les flux de trafic dans le tunnel routier du Fréjus .** »

Bien sûr, devant l'émotion un peu tardive des élus on poursuit dans l'hypocrisie ... une seule voie par sens de circulation, 4200 camions par jour maximum.

**Alors, après avoir fermé les yeux aussi longtemps et laissé s'installer les conditions de la défaite, on accusera les autres axes routiers plus combatifs de nous refiler « leurs camions ».**

(\*) L'incendie du tunnel du Mont Blanc date de 1999 et la galerie du Fréjus sera terminée en 2015.

(\*\*) Vivre en Maurienne, Réagir !, la Frapna Savoie, la Fnaut et l'ARSMB (association pour le respect du site du Mont Blanc) ont fait le recours contre la déclaration d'Utilité Publique du Préfet. La communauté de commune Maurienne-Galibier y a participé financièrement.



# LYON-TURIN : UN DÉRAILLEMENT PROGRAMMÉ

Tous les grands travaux sont gourmands en espaces et en paysages. En France, la seule réponse à un problème de transport se résout invariablement par une nouvelle infrastructure. La technologie serait la solution. En Maurienne en particulier, les percements des tunnels du Fréjus et du Lyon-Turin en sont la parfaite démonstration.

Depuis 2006, nous nous sommes insurgés contre la fameuse « galerie de sécurité de 8 m » au tunnel routier du Fréjus. Nous étions alors moqués, ridiculisés, et traités de paranos. Et aujourd'hui le Fréjus sera bien un tunnel bi-tube... Nous avons raison ! Où est la justice ? Où est la démocratie ?

Le projet LTF avait tout pour nous séduire. Remplacer les camions par le train...n'était-ce pas une bonne idée ? Et surtout n'était ce pas l'objectif principal que nous défendions vigoureusement ? En insistant sur la nécessité pour l'environnement et pour l'avenir, le projet était prometteur d'une relance effective de la politique de fret en France.

Mais après réflexions et doutes, nous avons pointé les faiblesses du dossier. Les versants de St Martin la Porte, de St André et de Villarodin-Bourget sont transformés à jamais par les galeries de reconnaissance. Leurs pentes sont bouleversées par les amoncellements de gravats et la perturbation des réseaux hydriques. Et la seule perspective aléatoire de quelques centaines d'emplois temporaires doit-elle nous faire accepter la destruction d'une nouvelle partie de la vallée ?

Ce projet de transport ferroviaire aurait pu emporter l'adhésion de tous. Mais, un tunnel de 53 km dont le coût a plus que doublé depuis 2006 avec 26 milliards d'euros, n'est plus une solution mais un vrai problème. D'autres signaux ont viré au rouge et des sources officielles ont montré de graves irrégularités :

- ➔ nombreux conflits d'intérêts.
- ➔ désinformation et mensonges sur les chiffres et perspectives de transit.
- ➔ soupçons de corruption et de malversations.
- ➔ atteintes aux droits et libertés, menaces et pressions contre les opposants du projet.
- ➔ contentieux et plaintes contre LTF de plusieurs communes comme Villarodin-Bourget et Chapareillan.

Que dire de cette absurde compétition dépassée qui motive une partie des pro-LTF dans leur volonté d'aller « chiper » aux Suisses et aux Autrichiens une partie du trafic « au profit » de la France. De plus, l'utilité même de la construction du tunnel et d'une ligne à grande vitesse est mise en doute par la Cour des comptes. Depuis 2001, plus de 900 millions d'euros ont été dépensés :

Côté français, trois « descenderies » (Saint-Martin-la-Porte, La Praz, Villarodin-Bourget) ont été creusées .

Côté Italien, rien ! L'affrontement entre pelleteuses et NO-TAV se répète depuis des années. Le 1er décembre 2012, nouveau mensonge du Dauphiné Libéré qui annonçait même le début du creusement de la descenderie Maddalena à Chiomonte... Mais l'opposition était forte et déterminée, malgré 500 carabiniers pour protéger le site des travaux, sans la moindre avancée.



Ce projet est dépassé, anachronique. « **Nous ne pouvons résoudre des problèmes avec la même façon de penser que celle qui les a causés** » disait Albert Einstein. Fin 2012, les médias ont changé de discours et présenté LTF comme un projet de plus en plus controversé. L'effet Notre-Dame-des-Landes a été incontestable : nous ne pouvons plus cautionner de grandes infrastructures sans s'interroger sur leur pertinence ou sur les conditions réelles dans lesquelles ces projets sont menés. Depuis 2 ans, le changement de cap de nombreuses associations, d'un parti politique et de quelques élus plus lucides est un choix courageux. Reconnaître que l'on s'est trompé qu'on a cru à une solution, c'est être honnête ! Le vent tourne...

Dès l'origine, Réagir ! et Vivre en Maurienne ont défendu des positions identiques sur le sujet des transports : suppression des trafics inutiles, consommation locale pour des trajets courts, report modal de la route vers le rail, optimisation des infrastructures existantes.

Depuis 2 ans avec la création d'un site internet commun (www.vivre-en-maurienne.fr), la collaboration s'est faite plus étroite. Les responsables de Réagir ! adhèrent naturellement aux objectifs plus généraux de Vivre en Maurienne, le thème transport étant un maillon révélateur de disfonctionnements planétaires : gaspillage, inégalités, épuisement des ressources, perte de biodiversité, pollution, dérèglements climatiques.

Pour préserver tout ce qui est essentiel à la vie et ménager un avenir à nos petits enfants, nous devons innover dans la sobriété... la sobriété heureuse dirait Pierre Rabhi.

Dans un but de simplification et d'efficacité, nous envisageons une fusion de nos 2 associations qui pourrait se concrétiser lors de nos assemblées générales.

## À NOS ADHÉRENTS

Suite aux nombreuses réactions positives et si les votes le confirment, nous concrétiserons ce projet lors de nos assemblées générales

### À l'ordre du jour :

- ✓ 20h00 Assemblée générale ordinaire de Réagir !  
  
Doublement du tunnel routier du Fréjus, liaison à grande vitesse Lyon-Turin
- ✓ 20h30 Assemblée générale ordinaire de Vivre en Maurienne  
  
Charte du Parc National de la Vanoise, loisirs motorisés, nucléaire, sobriété heureuse, antenne relais
- ✓ 21h00 Débat sur la fusion et statuts
- ✓ 21h30 Assemblées générales extraordinaires, procédures réglementaires et pot de l'amitié

## ADHÉSION 2013

à renvoyer au trésorier : Dominique Bénard - Chemin de la Plume - 73500 Saint André  
Chèque à l'ordre de Vivre en Maurienne ou de Réagir !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Adhésion individuelle : 10 €

Adhésion familiale : 15 €      Nombre de personnes :

Autre somme :

**(66% de vos cotisations sont déductibles de votre revenu imposable)**

Pour les adhérents de Valloire, cochez cette case

## POUVOIR 2013

Je soussigné, ..... membre de Réagir ! ou de Vivre en Maurienne donne tout pouvoir à M/Mme ..... pour les assemblées générales du 19 avril 2013.

Signature :

Envoyer à D. Bénard - Chemin de la Plume - 73500 Saint André ( ou remettre à la personne mandatée )